



Delai pour avoir une reponse

Par **leila1**, le **29/04/2013** à **15:31**

Bonjour;

j'ai envoyé une demande de régularisation au préfet je voulais savoir ça prend combien de temps pour avoir une réponse

Merci d'avance

Par **amajuris**, le **29/04/2013** à **16:04**

bjr,

c'est une question à laquelle personne ne peut répondre.

cela dépend de l'encombrement à la préfecture, de votre situation actuelle, de quel type de régularisation.

il faut savoir que la circulaire valls du 28 novembre 2012 a augmenté les délais elle a suscité des espoirs infondés car la circulaire n'apporte aucun changement radical.

en conséquences de nombreuses demandes encombrant inutilement les services car de nombreuses demandes ne répondent pas aux critères.

à la préfecture de bobigny le délai d'instruction va de 6 mois à 1 an.

voir ce lien:

<http://www.questionsdetrangers.com/prefecture-de-bobigny-premieres-observations-apres-la-sortie-de-la-nouvelle-circulaire-sur-les-regularisations/>

cdt

Par **leila1**, le **30/04/2013** à **13:28**

Merci pour votre réponse je suis vraiment perdue;voilà je suis rentrée en France avec visa court séjour en 2011 et là je me suis marié conjoint français je voulais régulariser ma situation alors on m'a demandé d'écrire une lettre au préfet (Demande régularisation) et d'attendre son accord pour que je puisse faire mes démarches je voulais savoir le délai pour que le préfet donne une réponse et quel sont les démarches a suivre après je suis vraiment stresser je savais pas que la procédure est lente.

Encore merci pour votre aides qui m'es précieux .